



Assemblée générale de la Fédération Fribourgeoise de Natation

Vendredi 5 avril 2019

Procès-verbal

Membres présents :

SSS Delley-Portalban-Gletterens
Charmey Natation
SSS Charmey
SSS Romont
SLRG Deutschfreiburg
SSS Estavayer-le-Lac
Schwimmklub Region Murten
Marly-Natation
Fribourg Natation
Sporting Bulle Natation
Club de Natation de Romont

Invités :

FFN – Christian Hejda

1) Ouverture, appel

La Présidente commence par son mot d'ouverture et en remerciant de la présence de M. Pascal Valin, caissier de la section Romandie de la SSS. Elle dédie la présente assemblée à Jack Kaeser, fondateur de la Fédération.

Cléo Lucciola du Charmey Natation est désignée comme scrutatrice de la présente assemblée générale.

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

2) Procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2018

Modification comme suit :

- *Page 1, sous membres présents : ajout du Club de natation de Romont.*

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité après la demande de modification et son auteur est chaleureusement remercié de la part de la Présidente et de l'assemblée.



3) Rapports statutaires

a) Rapport de la présidente

La Présidente commence son rapport par la partie concernant le fonctionnement de la Fédération. Elle explique à l'assemblée que le comité s'est réunie 5 fois cette année et qu'il y a eu plusieurs réunions bilatérales comme, par exemple, avec la commission de la Loterie Romande, ou bien l'association fribourgeoise des sports.

Concernant les contacts avec la Loterie Romande, ils ont permis de régler les problèmes des signatures en vue de l'obtention des TalentCards mais aussi pour discuter du montant des subsides pour la Coupe populaire.

Pour ce qui est de l'association fribourgeoise des sports, une réunion a eu lieu pour discuter des infrastructures à disposition des clubs de natation et de sauvetage de notre canton.

La Présidente relève aussi la bonne couverture médiatique qu'a eu la natation cette année avec notamment des articles dans La Liberté, La Gruyère, Le Freiburger-Nachrichten et Le Murtenbieter.

Pour clôturer cette partie sur le fonctionnement, elle souhaite remercier les clubs qui envoient régulièrement des informations qui permettent de rendre plus vivant le site de la Fédération.

Ensuite la Présidente continue son rapport avec la partie Sport. Elle commence par parler du succès des championnats fribourgeois licenciés 2018 avec la participation de 5 clubs et la parution de plusieurs articles dans la presse. Durant ces mêmes championnats a eu lieu la 2^{ème} finale de la Coupe populaire.

Également un grand succès pour les championnats fribourgeois populaires 2019 qui ont enregistré une hausse du nombre de ces participants avec notamment la présence de 14 clubs et de 143 nageurs et nageuses. Elle relève tout particulièrement la présence du Sport Handicap.

Enfin pour clore cette partie sur le sport, la Présidente précise le cahier des charges pour l'organisation des concours FFN est désormais finalisé et disponible sur le site de la Fédération.

La Présidente continue son rapport en s'orientant sur les projets de la Fédération. Elle commence par les projets terminés, à savoir l'homologation des piscines, l'acquisition de t-shirts pour le staff des concours FFN et l'adoption d'une charte au niveau de la Fédération.



Elle poursuit en détaillant les différents projets en cours, à savoir la construction d'un centre sportif à La Tour-de-Trême qui est toujours en suspens ou bien la rénovation de la piscine communale de Bulle qui avance à grands pas. Pour ce qui concerne l'enquête sur les infrastructures à disposition des clubs, cette enquête vient d'être envoyé aux présidents des clubs et ces derniers ont jusqu'à fin avril 2018 pour y répondre. Les résultats seront présentés lors de l'assemblée générale 2020. Les formations pour être juge « Pool Basic » lors d'un concours sont planifiés pour les années 2019 et 2020, cela est nécessaire afin d'avoir suffisamment de juges pour les championnats romands 2020. Concernant ces championnats, la gestion de l'organisation est faite par le Fribourg Natation mais un membre du comité de la Fédération sera présent lors des réunions. Un week-end pour les nageurs populaires va être mis sur pied courant mai 2020. Le prix reçu de l'AFS sera utilisé comme moyen principal de financement de ce week-end. Pour finir ce point projets, la Présidente parle de l'acquisition d'un système de chronométrage semi-automatique. Le but est de constituer un groupe de discussion au sein de la Fédération pour que ce dernier puisse proposer un projet ficelé au comité ainsi qu'à l'ensemble des membres de la Fédération.

Son rapport s'oriente désormais sur la partie finances qui sont, depuis de nombreuses années, stables.

Elle souligne l'obtention des contributions de la part de la Loterie Romande pour la Coupe populaire 2018 ainsi que, rétroactivement, pour l'année 2017. Elle termine ce point en soulignant l'importance de l'inscription des clubs des membres non-licenciés auprès de Swiss Swimming ; sans ces inscriptions, la Fédération recevra moins de subvention de la part de la Loterie Romande.

La Présidente termine son rapport par la partie concernant les relations externes et internes dont les participations aux assemblées générales de la RSR, de Swiss Swimming et de l'AFS font partie. Elle répète que le comité vient volontiers aux assemblées des membres si le comité reçoit les invitations dans les temps et si un membre du comité est bien évident libre.

Elle souligne tout particulièrement la rencontre avec le directeur sportif « Natation » de Swiss Swimming afin d'étendre le concept de Coupe populaire au niveau suisse.

b) Rapport du chef technique

Le chef technique commence son rapport en énumérant les dernières décisions prises en comité ou en assemblée. Il relève tout particulièrement la révision des règlements avec notamment les



championnats fribourgeois licenciés condensés sur un seul jour en octobre, mais également, que la finale de la Coupe populaire fribourgeoise est déplacée en octobre et que finalement, tous les 3 ans, a lieu une fête de la natation durant laquelle ont lieu les championnats fribourgeois licenciés ainsi que la finale de la Coupe.

Il relève également la finalisation du cahier des charges, la planification des concours licenciés jusqu'en 2021 ainsi que l'adoption d'une Charte pour l'ensemble des membres de la Fédération.

Le chef technique oriente ensuite son rapport sur le bilan des concours passés. Premièrement, les concours licenciés qui se sont bien passés. Il souhaite remercier le Schwimmklub Region Murten ainsi que le SLRG Deutschfreiburg pour l'organisation des concours successifs pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019. Pour finir, les concours populaires se passent également bien. Il remercie les clubs qui organisent ces concours, à savoir le Charmey Natation, le Club de natation de Romont et le Fribourg Natation.

Pour continuer dans son rapport, le chef technique oriente de nouveau l'assemblée sur le cahier des charges pour l'organisation des concours FFN. Il détaille que le cahier des charges est en 2 parties : une pour le club hôte et une pour la Fédération. Le cahier des charges est présente comme une liste des tâches à effectuer avant, pendant et après le concours, mais également les documents à fournir au comité de la Fédération et fournit aussi des précisions sur le financement de la Fédération pour l'organisation. Pour finir sur ce cahier des charges, il rappelle que le club organisateur a l'obligation de s'y conformer.

Pour finir son rapport, le chef technique parle de la commission technique. Il précise que cette commission doit se rencontrer au minimum 1 fois par an. Cette commission abordera les questions des compétitions populaires séparément des questions des compétitions licenciées. Il a agendé les dates suivantes pour les réunions :

- *Commission technique populaire : Fribourg, le 27 mai 2019, à 20h ;*
- *Commission technique licenciée : Fribourg, le 3 juin 2019, à 20h.*

Les inscriptions se font par courriel directement auprès du chef technique, Boris Bürli. Par la suite, ces réunions se feront en fin de saison.



c) Rapport des Sports FSN

Le rapport du responsable des Sports FSN commence par la partie concernant le Water-polo. Il y relève les classements des équipes, notamment celle de 1^{ère} ligue qui évolue dans le haut du classement. L'équipe de 2^{ème} ligue est quant à elle un peu moins haut dans le classement et pour ce qui est de l'équipe des juniors, cette dernière est toujours dans une phase de formation.

Il continue son rapport en parlant de la natation où de nombreux titres et médailles ont été décrochés au niveau Romands. Il souligne la participation de nombreux athlètes à des finales de niveau suisse. Pour finir sur ce sport, il annonce que 11 records fribourgeois ont été battus.

Du côté du plongeon, il annonce que 5 titres de champion suisse junior ont été décrochés par des athlètes du Fribourg Natation. 1 titre en plongeon synchronisé a été aussi décroché ainsi qu'une 12^{ème} place en synchro féminin aux championnats d'Europe junior.

Toujours concernant le plongeon, il mentionne tout spécialement que le prix de l'Etat de Fribourg a été remis à Carmen Stritt-Burk pour son engagement en faveur du plongeon depuis plus de 40 ans.

Pour conclure son rapport, le responsable Sports FSN parle désormais de la Swiss Artistic Swimming qui est le nouveau nom de la natation synchronisée. Pour cette discipline sportive, une collaboration avec le club de Berne est maintenant sur pied, ce qui permet d'aller s'entraîner avec ce club. Le responsable mentionne s'être renseigné sur cette discipline sportive en allant voir le film Le Grand Bain qui met en scène une équipe de natation synchronisé masculine.

d) Rapport du sauvetage

La responsable du Sauvetage commence son rapport en mentionnant que les dates des cours de recyclages des experts qui se déroulent cette année sur 2 jours. Sur 2 jours, car désormais, les experts sauvetage sont formés au niveau ESA, à savoir moniteur de sport pour adultes.

Les dates des recyclages seront publiées sur le site de la Fédération et vous sont remises ici :

- 15 et 16 juin 2019, cours de recyclage Expert en allemand ;
- 21 et 22 septembre 2019, cours de recyclage Expert en français.



Elle conclue son rapport en remerciant les membres de la SSS pour leur engagement dans les formations mais aussi dans la garde des lacs et tout cela dans le but de sauver des vies.

e) Rapport du Sport-Handicap

Le responsable du Sport Handicap commence son rapport par préciser que l'année 2018 a été une période de réorganisation pour le Sport Handicap Fribourg. Il précise qu'environ une vingtaine d'athlètes sont en capacité de concourir à des compétitions de natation populaire. Il regrette cependant que la participation aux championnats fribourgeois licenciés dépend souvent du coach. Il mentionne que l'introduction d'une course d'une distance de 25m serait également un motivation supplémentaire pour beaucoup de participants.

Pour conclure son rapport, il annonce que pour la nouvelle saison, l'accent est mis sur le recrutement et l'entraînement de nouveaux nageurs. De plus, la participation aux championnats sera, en quelque sorte, le but de la saison de natation.

Il souhaite, pour finir, remercier la Fédération ainsi que tous les clubs qui soutiennent le Sport Handicap dans ses activités.

f) Rapport du caissier

Pour l'année 2018 le total des recettes se monte à CHF 28 390,24 tandis que les charges totalisent CHF 20 131.14. L'exercice 2018 se solde par un bénéfice de Frs 8 259.10.

Au bilan, les actifs sont de CHF 64 608.00 et CHF 754.70 de passifs. Il précise qu'à la suite d'un changement de numéro IBAN du Schwimmklub Region Murten, un montant de CHF 754.70 figure en passif mais seront payé sur la période comptable 2019.

Le patrimoine s'élève ainsi à CHF 63 853.30 et le bilan au 31.12.2018 présente le même solde en Compte bancaire.

Les comptes 2018 ont été vérifiés le 31 mars et 03 avril par nos vérificateurs SSS Estavayer-le-Lac et Fribourg Natation (suppléant).

g) Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes procèdent à la lecture de leur rapport et propose à l'Assemblée de donner décharge au comité et à son caissier.

Vote pour l'approbation des comptes 2018 : approuvé à l'unanimité.



4) Budget 2018

Le caissier détaille le budget 2018 comme suit : CHF 22'909.60 de produits et des charges de CHF 21'100.00. Ceci devrait pouvoir de terminer sur un exercice positif de CHF 1'809.60.

Il précise que la Fédération met toujours à disposition CHF 200.00 pour les nouveaux moniteurs JS ou pour les nouveaux Experts SSS et mentionne également que le budget ne mentionne en aucun cas les frais d'acquisition du système de chronométrage car cette acquisition fait partie d'un budget d'investissement et non de fonctionnement comme celui présenté.

Vote pour l'approbation du budget 2019 : approuvé à l'unanimité.

5) Projets

La Présidente commente les différents projets qui sont arrivés à terme tels que l'introduction d'une Charte FFN, le recensement et l'homologation des piscines et le cahier des charges des concours FFN.

Elle détaille ensuite les projets en cours en commençant par la rénovation de la piscine communale de Bulle. La piscine sous sa forme actuelle va vivre sa dernière saison cette année. En effet, dès septembre 2019, elle sera fermée pour rénovation et réouvrira en mai 2020. Elle y relève notamment qu'il y aura dorénavant 3 bassins : 1 d'apprentissage, 1 de natation avec 6 lignes d'eau de 50m et avec un bac en aluminium et enfin une fosse de plongeon avec plongeur de 1 et 3 mètres.

Elle continue sur le projet suivant concernant l'enquête sur les infrastructures des clubs. Le but est d'avoir une meilleure compréhension de la situation des clubs de la Fédération en termes d'infrastructures. Elle précise que l'utilisation des données recueillies sera strictement limitée aux membres du comité afin d'assurer une meilleure maîtrise des questions liées aux projets de construction de piscine. Une présentation sous forme de synthèse sera présentée lors de la prochaine assemblée générale de la fédération fribourgeoise de natation en 2020. Les types de données demandés comprennent en outre le type de piscine, le nombre de lignes par semaine, les tarifs, l'accès en dehors du calendrier, les subventions communales et les éventuels besoins supplémentaires.

Par la suite, la Présidente présente le projet de week-end des nageurs populaires. Le but est de développer les liens entre les nageurs populaires de notre canton. Ce week-end, qui comprendra des entraînements de natation ainsi que des activités ludiques et récréatives, aura lieu à Charmey durant le mois de mai 2020. Il est ouvert à tous les nageurs non-licenciés âgés de 10 à 20 ans environ. Il est prévu de recevoir une cinquantaine d'enfants ainsi que 2 moniteurs par clubs de provenance des enfants. Le coût de ce week-end sera



pris en charge par le prix AFS et une participation financière de maximum CHF 40.00 sera demandé par enfant.

À la suite de la présentation de ce projet de week-end, Julia Senti du Schwimmklub Region Murten prend la parole pour savoir comment va se passer la collaboration avec des nageurs de langue allemande. La Présidente lui répond que, comme expliqué auparavant le club de provenance des enfants doit mettre à disposition 2 moniteurs. Ensuite, elle précise que 3 membres du comité parlent l'allemand et que l'invitation pour ce week-end sera également rédigée en allemand.

Pour le dernier projet en cours au sein de la Fédération, il s'agit de l'acquisition d'un système de chronométrage semi-automatique. Le but étant d'améliorer la fiabilité du chronométrage lors des concours, surtout lors des championnats fribourgeois licenciés. Le budget de cet investissement tourne aux alentours de CHF 20'000.00. Le montage financier de cet investissement est la principale problématique à résoudre au sein de la Fédération, c'est pourquoi le comité soumet au vote la constitution d'un groupe de discussion qui comprendre Julien et Boris du comité ainsi qu'un membre par clubs intéressés par cet achat. Aussi, et afin de réduire les délais, la Présidente propose que l'assemblée vote également pour que la consultation des membres de la Fédération pour cet achat se fasse par courriel avec un délai de 15 jours.

Vote pour constitution du groupe de discussion : oui, à l'unanimité.

À la suite d'une remarque de Julia Senti du Schwimmklub Region Murten concernant le délai de réponse de 15 jours qui est selon elle trop court. Elle propose un délai de réponse de 1 mois.

Vote pour consultation du projet de montage financier et d'utilisation par courriel avec un délai de réponse d'1 mois : oui, à l'unanimité.

6) Encouragement à la formation

Le comité répète que la Fédération met toujours à disposition 10 bons de CHF 200.00 par an à tout ceux qui ont réussi un cours de base en tant que moniteur J+S mais également aux Experts de la SSS. L'annonce se fait toujours par notre site Internet et dans l'année civile en cours. Les cours de recyclage ne sont pas pris en compte dans ces bons d'encouragement à la formation.

7) Election du comité pour les années 2019-2020

La Présidente annonce n'avoir reçu aucune réponse dans les délais légaux. Par conséquent, elle propose de réélire le comité en la forme actuelle.



Vote pour l'élection du comité pour les années 2019-2020 : oui, à l'unanimité.

La Présidente remercie l'assemblée de sa confiance envers le comité.

8) Démissions, admissions au sein des membres de la FFN

Sur ce point-ci, le comité n'a aucune démission ni admission à soumettre à l'Assemblée. De plus, la structure du comité reste inchangée.

Pour la vérification des comptes 2019, le Fribourg Natation devient vérificateur principal et le Marly Natation s'est porté volontaire pour être suppléant.

9) Divers

Anita Lottaz, responsable SSS, souhaite que l'Assemblée remercie la Présidente de tout le travail effectué lors de cette année, tout particulièrement pour sa rapidité de réponse.

Pascal Valin, du SSS Estavayer-le-Lac, prend la parole pour expliquer les formations SSS se focaliseront désormais plus sur les modules ESA mais sans oublier les formations J+S. Il annonce aussi que de nouvelles réglementations sont en vigueur pour organiser des compétitions en eau libre. Pour l'instant, ces cours ne sont donnés qu'en allemand et le seront prochainement en français. Ensuite, il parle de l'organisation d'un championnat en eau libre mais ce dernier n'aura pas lieu avant 3 à 4 ans. Il détaille pour finir que quelques projets émergent dans son club mais restent limités au vue de l'implication des membres.

10) Honorat

Aucun honorat n'est remis cette année mais la Présidente remercie l'assemblée de sa collaboration et souhaite féliciter tous les nageurs du canton.